

La gestion des congés pour raison de santé des fonctionnaires et des contractuels – Spécial FPE

Appréhender les nouvelles procédures issues de la loi n°2019-828 du 6 août 2019, de l'ordonnance n° 2020-1447 du 25 novembre 2020, du Décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la FPE Nouveauté : accord ministériel du 20 octobre 2023, décret du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés, pour raison de santé des fonctionnaires et des agents contractuels de l'État

mise à jour
Janvier 2025

durée :
2 jours/14 heures

tarif en inter :
1 420 €

Profils des apprenants

Agents des services RH/personnel, gestion des carrières, gestion administrative du personnel

Prérequis

Pas de prérequis
Débutant ou peu d'expérience
Formation accessible à tous, adaptable en fonction du profil

Moyens pédagogiques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Supports de formation
Exposés théoriques / cas pratiques

Satisfaction et évaluation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation

Les + de la formation

Une formation concrète pour gérer les cas de congés pour raison de santé
Formation intégrant les actualités réglementaires
Quizz d'évaluation des acquis

Objectifs pédagogiques

- Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des règles communes applicables aux congés pour raison de santé des fonctionnaires
- Connaître les principaux intervenants de la procédure d'octroi des congés pour raison de santé et savoir les solliciter.
- Connaître les procédures spécifiques applicables à l'issue des congés pour raison de santé
- Connaître les particularités des congés "maladies" des agents contractuels

Programme de la formation

Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des règles communes applicables aux congés pour raison de santé des fonctionnaires

- Les apports de la loi du 6 août 2019 et synthèse des derniers décrets
- Ouverture des droits à CMO, CLM, CLD
- Le statut et l'indemnisation du fonctionnaire pendant un congé pour raison de santé

Connaître les principaux intervenants de la procédure d'octroi des congés pour raison de santé et savoir les solliciter.

- Le nouveau conseil médical
- Le médecin du travail
- Le médecin agréé
- Le suivi médical des agents

Connaître les procédures spécifiques applicables à l'issue des congés pour raison de santé

- Le temps partiel thérapeutique
- La disponibilité d'office pour raison de santé
- Inaptitude et reclassement

Connaître les particularités des congés "maladies" des agents contractuels

- Coordination entre les régimes
- Le congé maladie/Le congé grave maladie
- Le temps partiel thérapeutique
- Le reclassement



Cas pratiques :

La reconstitution des droits à congés
Le droit d'option du CLM/CLD